



Ecole Primaire Publique  
2, rue de l'Inverse  
69360 SIMANDRES  
Tel : 04 78 02 17 59  
Ce.0691518a@ac-lyon.fr

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 20 OCTOBRE 2022

Liste des participants en PJ  
Secrétaire de séance : Mme Buzzachera

- **Présentation des classes et perspectives 2023**

L'école est composée 2 classes de maternelles et 5 classes élémentaires.

Le détail vous a été présenté dans la note de rentrée.

Mme Gilibert en profite pour répondre maintenant à la question des parents concernant la répartition.

Les répartitions sont toujours étudiées en équipe avant d'être présentées au dernier Conseil d'école de l'année scolaire.

La répartition actuelle permet de conserver au maximum les tranches d'âge ensemble. Seuls les MS et CP sont partagés en 2 classes. L'idée est que les enfants restent au maximum avec leurs « copains » du même âge dans la mesure où nous sommes dans une petite école.

Cela entraîne parfois des disparités d'effectif : l'an dernier 24 GS et 33 PS/MS.

Antérieurement Mme Gilibert a eu 28 élèves alors que Mme Richard en avait 17.

En soit, 29 élèves en maternelle est un effectif que nous avons souvent eu voire dépassé.

Ce qui est remarquable c'est la différence avec certaines classes d'élémentaire. Faire l'équilibre de l'effectif aurait partagé davantage de cohorte d'élèves avec, ce coup-ci, des déséquilibres dans les classes : un grand nombre d'un niveau et un tout petit nombre de l'autre niveau.

Rentrée 2023 : Avec 21 CM2 qui partent, il sera plus facile de maintenir toutes les classes puisqu'il nous faut une entrée de 21 PS : ce qui est à peu près le nombre d'inscrits habituellement.

La répartition de l'an prochain sera plus favorable aux maternelles puisque, avec seulement 12 CP, la maternelle sera allégée d'une partie des grandes sections pour faire sûrement une GS/CP.

Mme Brouquisse (MS-GS) demande la parole interrompant l'enchaînement de l'ordre du jour pour manifester son émotion par rapport aux répartitions.

Mme Gilibert indique que ce n'est ni le lieu ni le moment mais Mme Brouquisse souhaite que les parents soient informés.

Mme Brouquisse informe le CE que contrairement à ce qui a été annoncé au CE de juin, les seuils max d'accueil et de fermeture pour la maternelle ordinaire sont à 31 élèves/ouverture à 32 (et non 33 élèves/ouverture à 34) et que dans la configuration de l'école de Simandres, les classes pré-

élémentaires sont étudiées avec les repères des classes élémentaires (27 élèves), ce qui est une bonne chose pour notre milieu rural.

Mme Gilibert répond que les seuils n'ont rien avoir avec la répartition puisque nous ne sommes ni en ouverture de classe ni en fermeture.

Mme Brouquisse rappelle que le groupe scolaire comporte 7 classes pour 8 sections et qu'il est dommage que les classes pré-élémentaires (quasiment en double-niveau chaque année) absorbent 3 niveaux de section avec de forts effectifs au vu de l'effectif global. Mme Quesada souligne que les élèves de maternelle ont aussi le droit à un accueil de qualité, dans le cadre d'une école maternelle obligatoire. Suite au conseil d'école du 20 juin, Mme Quesada et Mme Brouquisse ont souhaité en rediscuter avec leur équipe. L'échange ayant été difficile et aucun accord possible ayant été trouvé, Mme Gilibert a maintenu le dispositif annoncé, décidé en conseil des maîtres. Mme Brouquisse ne comprend pas pourquoi ce compte-rendu du 27 juin a été envoyé à la mairie. Les enseignantes de maternelle se sont résignées mais déplorent cette situation, dans un contexte où l'école maternelle est exigeante et obligatoire. Mme Gilibert indique que toutes les enseignantes souffrent de voir les 2 maitresses de maternelle souffrir de cette situation. Mme Brouquisse dit en avoir conscience et en profite pour remercier Mmes Buzzachera et Journet pour leur bienveillance et soutien. Les autres maitresses ne comprennent pas ce qu'elle leur reproche et sont affectées par cette remarque qu'elles trouvent injustifiée. (voir en fin de PV à ce propos)

Mme Gilibert rappelle qu'il y a eu 2 conseils de maitres avant le conseil d'école de juin où les effectifs ont été abordés ensemble et qu'elle a tenu l'équipe au courant des nouvelles inscriptions au fur et à mesure à chaque nouvelle arrivée. Elle dit ne pas avoir envoyé de compte-rendu et demande confirmation aux élus, personne ne se souvient en avoir reçu un. (voir en fin de PV à ce propos). Elle réitère que les autres propositions mettaient beaucoup plus de classes en double niveau.

Mme Richard rappelle qu'elle-même et Mme Gilibert ont proposé d'échanger leurs classes pour une année avec la maternelle pour les soulager.

Mme Gilibert conclue en disant que nous n'avons pas réussi à trouver un accord et que toute l'équipe souffre de cette situation. Nous continuerons à faire de notre mieux. Cependant on peut se mettre d'accord sur le fait que nous ne sommes pas d'accord et que cela ne doit pas nous empêcher de travailler. Il faut avancer.

- **Sécurité**

Nous avons fait un exercice incendie le 27 septembre qui s'est très bien déroulé. Toutes les personnes présentes dans l'école étaient en sécurité à l'extérieur en moins de 30 secondes.

Nous nous sommes également « cachés en silence » le 17 octobre 2022 dans le cadre de l'exercice intrusion. Les classes de maternelle ont joué à se cacher avant que la directrice essaie de les trouver. Les classes élémentaires sont restées immobiles durant une quinzaine de minutes, cachés sous leurs bureaux en position fœtale en cachant leurs yeux. Les portes n'avaient pas été fermées à clé volontairement afin que Mme Gilibert puisse venir constater l'efficacité du dispositif.

- **Stages de réussite**

Le stage de réussite aura lieu la première semaine des vacances d'automne avec des CM1 et des CM2 pour un coup de pouce pour consolider les bases en français et mathématiques. Les élèves sont choisis par les maitresses.

- **Cérémonie du 11 novembre**

Chants : La Marseillaise et l'Hymne européen comme d'habitude. On craint une baisse de participation d'ue au long week-end donc ceux qui seront là devront se mobiliser. Le rendez-vous est à 10h00.

- **Année culturelle**

Mme Brouquisse annonce les 3 sorties pour les classes de maternelle :

- Spectacle au Patadôme en décembre
- Visite contée du vieux Lyon avec l'association Cybèle le 1<sup>er</sup> juin
- Pour les PS-MS : musée des pompiers avec spectacle de marionnettes le 5 mai
- Pour les MS-GS : musée des confluences. MS : La ronde des animaux GS : atelier conté sur l'écosystème

Les 2 classes participeront également à un escape game sur la ferme au sein de l'école.

Si le budget le permet, elles envisagent également de faire venir un auteur d'albums jeunesse.

Mme Journet présente les 3 sorties pour le C2 :

- Musée Confluence sur les origines du vivant le 29 novembre l'après-midi.
- Opéra : Carmen au Manège de Vienne le 28 mars l'après-midi. Le chanteur lyrique viendra chanter avec les élèves à l'école en décembre, il faut donc vite apprendre les chants !
- Salva Terra parc médiéval pour vivre une journée comme au Moyen-Age le 20 juin (3 ateliers participatifs)

Mme Richard nous parle des 3 sorties C3 :

- Opéra Carmen à Vienne avec le C2 (voir ci-dessus) le 28 mars l'après-midi.
- Auditorium de Lyon : Musiques Vidéo Games le 7 avril.
- En juin : CM1 : le matin : CM1 : musée des Beaux-Arts CM2 : visite contée de la Croix-Rousse avec l'association Cybèle ; l'après-midi : tous ensemble au parc de Parilly : pique-nique puis parcours en roller dans le parc.

Un grand merci au Sou des écoles pour le financement de ces sorties !

- **Messages clairs**

Mme Lacage nous présente les messages clairs, action de notre projet d'école liée au climat scolaire que nous mettons en place cette année. Il s'agit d'un moyen de communication non-violente pour résoudre les petits conflits directement entre élèves. Explication et entraînement (jeux de rôle, travail autour des émotions...) jusqu'aux vacances de Noël puis mise en œuvre à partir de janvier 2023. Une évaluation est prévue en juin puis une autre en juin 2024.

Visionnement d'un petit film explicatif à ce propos.

- **USEP**

Après de nombreuses galères avec la préfecture, nous avons enfin pu créer notre propre association affiliée à l'USEP du Rhône. Elle s'appelle USEP SIMANDRES. Toutes les classes d'élémentaire sont affiliées à l'USEP dans notre école. Une participation de 5 € a été demandée aux parents pour la licence USEP.

Les enfants vont participer au cross à Chaponnay le jeudi 10 novembre (report de ce vendredi dû aux fortes probabilités de pluie). A sa suite, 25% environ des élèves de chaque classe seront sélectionnés pour le cross cantonal qui aura lieu le mercredi 23 novembre à Chaponnay également. Puis viendra le cross départemental, course finale, y participeront les 6 premiers de chaque catégorie du cross cantonal.

Chaque classe participera également à 2 autres rencontres d'ici le mois de juin. C'est durant une réunion au mois de décembre que les enseignantes trouveront d'autres classes avec qui faire ces rencontres sportives. Nous ne pouvons donc pas encore vous annoncer les activités choisies.

Le coût du transport des sorties dans le cadre de l'USEP est pris en charge grâce à la licence.

- **Génération 2024**

Nous sommes labellisés et allons avoir une plaque, un drapeau ...

Nous avons commencé le basket avec le club de St Symphorien d'Ozon pour les CM1 et CM2 dans le dispositif « basket-école ». Nous renouvelerons au printemps cette intervention pour les autres classes élémentaires.

Nous sommes affiliés à USEP.

Le cycle 3 a participé aux journées du Sport scolaire en septembre avec un tournoi de Thèze.

Nous allons essayer de travailler avec Adel (Judo) sur une initiation de 3 séances chez les PS/MS et 3 séances chez les MS/GS grâce au financement de l'intervenant par un « coupon génération 2024 »

C'est un projet en lien avec l'USEP. Nous participerons aux journées Olympiques et paralympiques en avril.

- **Théâtre**

Mme Dusart nous parle du projet Théâtre. Il concerne 2 classes : les CE2 et les CM1. Ceux-ci travaillent 1 fois par semaine avec elle. Ils préparent une pièce unique et un sketch. Les représentations auront lieu dans la salle des Pachottes le vendredi 12 mai (CM1) et le mardi 16 mai (CE2). Il est à noter que les CE2 joueront le même jour dans l'après-midi pour le Club de l'amitié (3ème âge).

- **Chorale**

L'école monte également cette année un spectacle de chorale avec les 2 groupes qui s'entraînent chaque semaine : de la PS au CE1 avec Mme Brouquise et du CE2 au CM2 avec Mme Gilibert. Le spectacle aura lieu sur 2 dates pour que tous les parents puissent le voir (problème de places dans la salle) mais les enfants devront être présents sur les 2 dates : Le mardi 13 juin et le jeudi 15 juin à 18h00.

- **Evaluation d'école**

Nous allons avoir une évaluation d'école à partir de janvier 2023. Ce nouveau procédé est une manière de présenter l'école à l'Académie, de valoriser nos projets et de voir les axes à améliorer. Ce n'est en aucun cas une inspection individuelle. Les personnes qui viennent dans l'école (sur 3 jours) ne nous connaissent pas et ont un œil objectif qui s'inscrit dans une démarche positive de progrès.

Il y a plusieurs phases :

- La première est l'envoi d'un document de présentation.
- Ensuite entretien et visite
- Enfin le bilan

### Questions des parents

Ecole

- **1/ Les parents s'interrogent sur les différences d'effectifs entre la maternelle (moy de 29 par classe) et la primaire (une vingtaine par classe). Pourquoi cette différence ?**

Déjà répondu

- **2/ Maternelles :**

**a) Quelles sont les règles de dérogation pour ne pas venir l'après-midi ? Certains parents nous ont remontés un ressenti de traitement différent et l'on assez mal vécu. Il y a sûrement une raison objective mais l'agacement de certains parents a été remonté, nous devons donc vous poser la question.**

Il n'y a pas de règle puisque tous les enfants doivent venir à la journée. 2 élèves ne viennent pas pour le moment car ils ne sont pas propres pour la sieste mais cela devrait être réglé après les vacances de Toussaint : c'est ce qui a été demandé aux parents concernés. Pour une dérogation particulière, il faut faire la demande auprès de l'inspecteur sous le couvert de la directrice, cela a été fait l'an dernier pour 1 élève.

Il ne faut pas que les parents hésitent à s'adresser à la maîtresse directement ou à la directrice car c'est toujours plus serein d'avoir un dialogue direct. Nous répondrons sans problème aux inquiétudes individuelles sans que cela soit posé en Conseil d'Ecole. Si certaines personnes n'osent pas venir nous parler, elles peuvent utiliser les adresses mail des enseignantes pour poser leurs questions. Il est rappelé qu'à 8h20, ce n'est pas propice à un temps d'échange mais qu'à 11h30 et à 16h30 il n'y a jamais de problème.

- **b) Comment sont réparties les couchettes de maternelle ? Les 23 PS sont-ils au même endroit ?**

**Selon des remontées des parents, des "perturbateurs" récurrents empêchent l'endormissement de bon nombre d'enfants, quelles solutions pouvez-vous proposer?**

Les PS sont dans la couchette, les 6 moyens de Mme Quesada sont dans sa classe. Les 17 moyens de Mme Brouquisse dorment dans la salle attenante à la salle des maitres qui a été aménagée avec des couchettes achetées par la mairie.

Il n'y a pas de perturbateurs, les enfants dorment bien. En collectivité, il faut un temps d'adaptation (début d'année). A 14h30, on ouvre pour ceux qui sont réveillés. Après le repos, les moyens de Mme Brouquisse, peuvent lire un livre avec Céline dans la salle des maitres attenantes à cette nouvelle couchette.

- **c) Mode de communication des parents // Les parents de maternelle aimeraient trouver un moyen de communication optimal pour échanger avec les maîtresses.**

**Est-ce que le mail peut convenir ? La plupart des parents n'ont pas d'informations de la part de leurs enfants et vivent mal la frustration de l'inconnu.**

C'est déjà le cas. Donc on ne comprend pas la question des parents...

Nous comprenons que certains parents soient inquiets de ne pas savoir ce qui se passe à l'école mais les maîtresses ne peuvent pas faire un compte-rendu détaillé de la journée de chaque enfant (contrairement aux assistantes maternelles).

Le travail de la période est rendu à chaque vacance. Les parents inquiets peuvent toujours prendre rendez-vous avec l'enseignante de la classe qui peut vraiment les rassurer.

- **3/Primaires :**

**a) Est-ce que toutes les classes ont mis en place les APC ou Coup de pouce lecture ? Quel est le nombre d'élèves par session et par classe ?**

Chaque maîtresse doit faire 36 heures d'APC dans l'année (sauf la directrice).

Les groupes d'APC peuvent être variables.

Les élèves CM1 seront pris dans un groupe avec Mme Richard dès le retour de Toussaint.

Le nombre d'élèves est variable car APC signifie Activité Pédagogique Complémentaire et cela dépend donc de l'activité.

Ce n'est pas forcément du « soutien scolaire » destiné aux élèves en difficulté. Les parents ont rempli une autorisation à l'avance pour permettre aux enseignantes de prendre les enfants sur le temps de midi en réagissant tout de suite à une incompréhension remarquée en classe ou une difficulté passagère. A la fin de la période, la directrice récupère le nombre, le nom des élèves, les compétences travaillées, la fréquence pour chaque classe.

Pour le coup de pouce lecture, c'est soit sur le temps proprement scolaire, soit spécifiquement en APC. Pour le temps scolaire, toutes les classes élémentaires font 15 minutes de lecture (en plus du temps dédié à la lecture habituelle). Il y a plusieurs formes : aide à la lecture orale en tutorat, lecture offerte par les maîtresses, temps de lecture plaisir, préparation des lectures à présenter aux maternelles (à venir).

- **Même si c'est sur le temps de midi, les parents ont demandé à être prévenu par l'enseignant.**

La fiche d'autorisation permanente permet plus de fluidité et de s'adapter aux besoins immédiats de l'élève. Le plus simple est que les parents qui font cette demande le fassent directement à la maîtresse car cela ne concerne pas toute l'école.

- **b) Les médecins de Simandres ont recensé pas mal de blessures des enfants de notre village. Selon eux, un des facteurs serait le manque d'échauffement et surtout d'étirements.**

**Est-ce qu'une session étirements spécifique aux enfants est prévue ? Si ce n'est pas le cas, il est important de prendre le temps de le faire. (Demande des médecins).**

Mme Gilibert a trouvé ce mail inquiétant et a appelé Mme Lafay, Conseillère pédagogique en EPS à l'inspection.

Elle confirme que, pour les élèves, il n'y a aucune préconisation concernant l'échauffement ni les étirements après le sport.

Lorsqu'un enseignant fait des échauffements, c'est pour une prise en main du groupe. De même, les étirements pratiqués ont pour vertu un retour au calme, et cela s'inscrit dans une démarche pédagogique et non physiologique.

Le médecin parle de « blessures fréquentes ». Dans ce cas, le médecin doit prendre attache avec le médecin scolaire qui fera remonter une étude plus approfondie afin que chacun reste dans son domaine de compétence.

Mme Gilibert est passée dans toutes les classes pour savoir le nombre de dispenses sportives prescrites depuis la rentrée : sur 105 élèves de l'école élémentaire nous avons 1 dispense de 15 jours pour cheville tordue (sans véritable entorse) et 1 de 15 jours pour douleur à la hanche et une dispense depuis le début de l'année scolaire (mais avant la reprise de l'école).

La seule préconisation importante est le port de chaussure de sport. Mme Verdiel précise qu'il vaut mieux ne pas faire pratiquer d'activité sportive à un enfant qui n'a pas de chaussures de sport plutôt que de lui en prêter.

- **Bibliothèque** : Les enfants et les enseignantes sont très contents de pouvoir retourner à la bibliothèque (environ 1 fois par mois) et la bibliothécaire (Aurélie) ainsi que les bénévoles sont ravies de les accueillir.

- **4/Mairie**
- **L'ambiance cantine et périscolaire est assez sereine. Les enfants sont très contents dans l'ensemble.**
- **Il y a eu quelques couacs sur les listings. Sont-ils bien imprimés à la semaine ? (Décalage d'une journée pour certains élèves)**

En début d'année, certains parents ont inscrit leur enfant pour le mois de septembre et pensaient que c'était réitéré automatiquement il y a donc eu effectivement quelques soucis les premiers jours d'octobre mais tout est rentré dans l'ordre.

Les parents font remonter que certains parents regrettent Odette.

- **Est-ce qu'il est envisagé que le poste de Laura perdure après les vacances de Noël ? En effet, les parents d'élèves sont unanimes pour dire que la gestion de classes de maternelles à 29 élèves doit être accompagnée (surtout pour 23 PS) tout au long de l'année pour ne pas laisser l'enseignement de côté pour les élèves en minorité notamment. Que pouvez-vous nous proposer ? Par ailleurs, les parents ont remonté une vraie inquiétude pour nos maîtresses de maternelle qui font réellement front pour s'occuper de nos enfants et que nous ne voulons pas perdre avant la fin de l'année. (Mots des parents : Besoin de développer les MS et mettre en place les cahiers d'autonomie pour les PS).**

Précisions demandées par la directrice sur la fin de la question.

Explication des parents : le fait d'avoir un adulte en plus permet une mise en place plus rapide des cahiers d'autonomie chez le PS.

Mme Quesada précise qu'en plus, beaucoup d'enfants cette année, ne sont pas propres. Mme Brouquisse remarque des problèmes de prononciation chez les enfants plus fréquents que les autres années (conséquence du Covid : masques, confinement... ?)

M. le maire dit que la mairie n'y avait pas pensé. La présence de Laura était prévue jusqu'aux vacances de Toussaint, elle a été prolongée jusqu'à Noël. La moyenne des Atsem dans le département est de 0,75 par classe, à Simandres on est au-delà puisque de 1 par classe et Laura en plus jusqu'à Noël tous les matins. Vu les coûts à venir dû à l'augmentation du prix des énergies (électricité annoncée X4), il y aura des efforts à faire y compris au niveau de l'école, notamment au niveau du chauffage (contrôle des températures, bilan énergétique déjà lancé...) et donc non, ce n'est pas prévu. Mais si la situation s'améliore, la mairie réévaluera sa position. Il y aura des investissements à prévoir pour faire baisser la consommation d'énergies de 40 % d'ici 2030... Nous sommes donc dans une situation délicate en ce moment.

#### **A noter :**

La fibre arrive à l'école dans le mois prochain.

M. Boulud et Mme Lepers viendront présenter le CME (Conseil Municipal Enfants) aux élèves de CE2-CM1-CM2 demain avant les élections (le 17 novembre).

M. le maire salue le travail des enseignantes et ce qu'elles font toutes, au quotidien, pour les enfants de Simandres.

Signature secrétaire

signature directrice

Suite à la relecture du PV du conseil d'école, Mme Brouquisse note qu'elle n'a rien à reprocher aux maîtresses, que ce qu'elle a dit n'enlève rien aux autres maîtresses et que toutes les enseignantes de l'école ont des qualités humaines et professionnelles reconnues.

Suite à l'affirmation erronée donnée par Mme Gilibert en conseil d'école, la directrice s'excuse de ne pas avoir eu en mémoire le mail envoyé à la mairie. Pour une transparence maximale et afin de mettre fin à tout quiproquo, ce mail est annexé au conseil d'école ainsi que le compte-rendu du conseil des maîtres du 27/06/2022 cité.

Objet: répartitions pour l'an prochain.

De: ecole de Simandres <ce.0691518a@ac-lyon.fr>

Date: Tue, 28 Jun 2022 10:20:38 +0200

A: Frédérique LEPERS <frederique.lepers@simandres.fr>, Michel Boulud <michel.boulud@simandres.fr>  
"christiane.gilibert1@ac-lyon.fr" <Christiane.Gilibert1@ac-lyon.fr>, Favergeon Beatrice <Beatrice.Favergeon@ac-lyon.fr>, Brouquisse Karine <Karine.Brouquisse@ac-lyon.fr>, "marjorie.quesada@ac-lyon.fr" <Marjorie.Quesada@ac-lyon.fr>, "sandrine.dusart@ac-lyon.fr" <Sandrine.Dusart@ac-lyon.fr>, Journet Armelle <Armelle.Journet@ac-lyon.fr>, "valerie.buzzachera@ac-lyon.fr" <Valerie.Buzzachera@ac-lyon.fr>, jodie GUILLON <Jodie.Guillon@ac-lyon.fr>

Monsieur le Maire,

Madame l'adjointe aux affaires scolaires,

Vous trouverez en pièce jointe le compte-rendu du conseil des maitres d'hier pour attirer votre attention sur le fait que si nous avons 3 inscriptions de maternelles supplémentaires d'ici la rentrée, nous changerons la répartition proposée en conseil d'école et ferons une classe de GS/CP qui nécessitera 1/2 poste d'ATSEM.

Cela vous permet d'anticiper cette éventualité.

J'en profite pour renouveler ma demande d'une aide supplémentaire pour la classe de 30 de PS/MS (dont 24 PS) dans la configuration actuelle pour le premier trimestre comme cela a été fait cette année avec Laura.

Cordialement et bonne journée.

Christiane



**Christiane GILIBERT**

Directrice de l'École de SIMANDRES

2 rue de l'Inverse

69360 SIMANDRES

Tél : 04 78 02 17 59 / Perso : 06 86 68 57 90

Courriel : ce.0691518a@ac-lyon.fr





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Ecole Primaire Publique  
2, rue de l'Inverse  
69360 SIMANDRES  
Tel : 04 78 02 17 59  
Ce.0691518a@ac-lyon.fr

E  
CONSEIL DES MAITRES DU 27 juin 2022 : RPARTITIONS DE RENTREE 2022

Les classes de maternelles remettent en cause la répartition présentée au conseil d'école du 17 juin 2022.

Extrait du CE du 17/06/2022 :

- Point sur les effectifs

PS : 24  
MS : 23  
GS : 12  
TOTAL MATERNELLE : 59

CP : 27  
CE1 : 19  
CE2 : 19  
CM1 : 18  
CM2 : 21  
TOTAL ELEMENTAIRE : 104

**TOTAL GENERAL : 163 élèves**

- Projections des répartitions pour l'an prochain

PS/MS :  $24+6 = 30$   
MS/GS :  $17+12 = 29$   
CP : 23  
CP/CE1 :  $4+19 = 23$   
CE2 : 19  
CM1 : 18  
CM2 : 21

Cette répartition peut changer en fonction des arrivées pendant les vacances.

Remarque de parents : beaucoup de PS. Aura-t-on une aide supplémentaire pour le début d'année ?  
Une demande dans ce sens sera faite par la directrice.

Mme Gilibert est surprise que cette remarque arrive après le conseil d'école alors que l'on a eu des réunions tous les lundis et que même si la répartition initiale a été faite à 27 /27 en maternelle, Mme Gilibert a informé l'équipe de chaque nouvelle inscription depuis cette date ainsi que du niveau et ce de façon immédiate.

La moyenne de l'école est à 23.2 et il y a un grand écart entre les classes de maternelles (30/29) et les classes d'élémentaires (18/23).

L'objectif retenu en équipe était de conserver au maximum les cohortes de tranches d'âge et d'éviter au mieux les doubles niveaux. C'est d'ailleurs ce qui a été fait l'an dernier avec 33 PS/MS (initialement 31 PS/MS) et 24 GS, ou antérieurement avec 29 élèves en CE2/CM2.

Rappel : Ne pas confondre le seuil d'ouverture primaire (27.14) et le seuil d'accueil : il n'y en a pas sauf des préconisations pour les GS ; CP ; CE1 : 24.

Nous respectons la préconisation pour les CP (27 en tout).

Les GS n'étant que 12, ne rentrent pas dans cette préconisation à 24.

Les propositions de maternelles sont en pièce jointe.

Les propositions de 24 PS et 23 MS mettent toute l'élémentaire en double-niveau avec une GS/CP pour laquelle il faudrait une 1/2 ATSEM de plus, ce qui n'a pas été évoqué avec la mairie mais qui a déjà été fait auparavant.

Désaccord de l'école élémentaire car les maternelles bénéficient d'un adulte supplémentaire en classe donc l'effectif ne peut être égal. De plus, les PS et MS font la sieste (1 heure environ) et sont sujet à davantage d'absentéisme donc sont globalement moins nombreux en classe. Les maternelles proposent du décroisement sur le temps de sieste.

Les enseignantes rappellent que les doubles-niveaux sont difficiles à gérer, ainsi que la distribution des enfants en cohortes cassées. Le décroisement d'une heure ne pallie pas aux difficultés. D'autant que les programmes sont vraiment différents dans toutes les matières surtout quand on est à cheval sur 2 cycles.

Les propositions à 27/28 PS/MS n'apportent pas une réelle plus-value à la classe de Marjorie qui passe de 27 à 30 en ayant pour conséquence de mettre tout le monde en double niveau.

Solution non retenue.

Aucun consensus n'est trouvé donc Mme Gilibert garde la proposition présentée en conseil d'école.

Des maitresses (Christiane et Béa) proposent d'échanger les classes avec la maternelle pour une année si elles le souhaitent.

Cette répartition pourra changer si des inscriptions ont lieu pendant les vacances et qu'on dépasse les 31 par classe de maternelle soit 3 inscriptions en plus.

**Prochaine réunion : lundi 4 juillet**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Ecole Primaire Publique  
2, rue de l'Inverse  
69360 SIMANDRES  
Tel : 04 78 02 17 59  
[Ce.0691518a@ac-lyon.fr](mailto:Ce.0691518a@ac-lyon.fr)

CONSEIL D'ECOLE DU 20/10/2022

NOM Prénom	QUALITE	CLASSE	SIGNATURE
M. ADLER	IEN		Excusé
M. BOULUD	Maire		
Mme LEPERS	Adjointe mairie		
Mme GILIBERT	directrice	CM1	
Mme QUESADA	Enseignante	PS/MS	
Mme BROUQUISSE	Enseignante	MS/GS	
Mme BUZZACHERA	Enseignante	CP	
Mme JOURNET	Enseignante	CP/CE1	
Mme DUSART	Enseignante	CE2	
Mme LACAGE	Enseignante	CM1	
Mme RICHARD	Enseignante	CM2	
Mme GERARDIN	FCPE	CM2	
Mme HARBUZARU	FCPE	CE2	ABSENTE.
Mme MONDELIN	FCPE	CE2/GS	
Mme PACHECO RUIZ	FCPE	CE2	
Mme SCHWIERTZ	FCPE	CM1	
Mme VERDIEL	FCPE	CM2/CP	
Mme VIVEL	FCPE	CE1/PS	
Dérozier Céline	suppléante	CE1	